



LA COLÈRE GRONDE chez les professionnel.le.s de la Santé et de l'Action Sociale !



Le mouvement larvé depuis des années qui a émergé grâce à la mobilisation du 8 novembre 2016 s'amplifie aujourd'hui. Les revendications issues de la réflexion des professionnel.le.s portent, avec la CGT, la conviction que le travail doit être source de satisfaction.

Ce mouvement permet aux professionnel.le.s de dépasser les frustrations aliénantes qu'imposent les politiques de santé productivistes dans l'exercice de leurs missions : les pressions subies pour faire accepter des remplacements sauvage, le rappel sur les jours de congé et le week-end ou les jours fériés, l'acceptation des heures supplémentaires... sont autant d'agressions qui ne sont plus tolérables !

Les salarié.e.s ont décidé d'être acteurs afin de ne pas laisser se dégrader leur vie personnelle au travail. Le recours aux médicaments pour résister à la maltraitance et à la souffrance endurées au travail portent gravement atteinte à leur santé, tandis que les directions n'hésitent pas à jouer avec leur conscience professionnelle.

Ce mouvement de contestation refuse l'engrenage du découpage du patient en autant d'actes techniques au dépend de l'approche globale qui nécessite du temps pour accueillir, expliquer, écouter, soigner celles et ceux qui en font la demande.

Cette colère rejette les Groupements Hospitaliers de Territoire qui éloignent les patient.e.s de leur domicile et les professionnel.le.s des lieux de concertation et de décision.

Il faut que l'hôpital (services d'urgence et EHPAD) soit bien malade des réformes successives pour qu'une simple épidémie de grippe la fasse vaciller !

La CGT accompagnera la mobilisation qui réclame un réel changement et exige de meilleures conditions d'exercice.

Pour cela, il est urgent que la loi Santé, les Groupements Hospitaliers de Territoire, la mobilité et la polyvalence soient abolis. Les projets de suppression de 16 000 lits et 22 000 postes doivent aussi être abandonnés. Tout cela tourne le dos à la qualité et à la sécurité des soins.

Une riposte organisée s'impose avec tous les professionnel.le.s du secteur de la Santé et de l'Action Sociale sur l'ensemble du territoire et dans les établissements.

 **Aux côtés des personnels, la CGT appelle à une journée d'initiatives locales (Information, Assemblées Générales, conférences de presse, distribution de tracts ...)**

Mardi 24 janvier 2017

afin de préparer la grande journée d'action nationale et de mobilisation des personnels de santé et de l'action sociale du 7 mars 2017.

